



L'ETOILE DU NORD

Imprimé et publié par ALBERT GERVAIS. ABONNEMENT UN AN, PAYÉ D'AVANCE 50 CTS. A LA FIN DE L'ANNÉE 75 CTS.

La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par ses correspondants. En faisant changer votre adresse, ne pas oublier d'indiquer le nom de l'endroit d'où vous partez. Ce point est très important.

L'ETOILE DU NORD

JOLLETTE, JEUDI, 28 MAI 1896

Election de Joliette.

Samedi dernier, M. J. Adolphe Renaud, candidat choisi, le 2 mai par la convention des conservateurs du comté de Joliette, par 31 voix contre le Dr V. P. Lavallée qui avait obtenu 20 voix, a publié une lettre circulaire aux électeurs de notre comté, leur annonçant que pour ne pas diviser le parti conservateur et dans l'espoir de voir se rétablir l'harmonie et l'entente dans les rangs de ce parti, il résignait la candidature que le parti lui avait offerte.

Convention libérale.

M. Charles Basinet choisi comme candidat libéral

300 personnes présentes

Les libéraux de ce comté ont tenu hier une convention de leur parti, pour choisir un candidat.

Cette assemblée était surtout composée de délégués et d'hommes éminents du parti libéral.

M. le Dr Amable Beaupré, de Joliette a été unanimement élu président de l'assemblée et M. Amédée Dugas, notaire, de St-Jean de Matha, fut nommé unanimement secrétaire.

Alors M. Charles Basinet fut proposé comme candidat libéral pour faire la lutte dans ce comté, et cette candidature fut adoptée unanimement. Des discours furent prononcés par H. Neveu, ex-M. P., P. Demers, Is. Basinet, ex-M. P., P., F. O. Dugas, Dr E. Turgeon, Rémi Héneault, Adélaïde Dubéau, E. E. D., Joseph Rivet, E. E. D., Dr A. Beaupré. Un vote de remerciements fut proposé et adopté en l'honneur du président, et l'assemblée se dispersa vers 5 hrs P. M.

La candidature avait été offerte à M. l'avocat Dugas, mais il remercia l'offre qui lui était faite.

Louis Cyr

M. Louis Cyr, le champion des hommes forts du monde était à Joliette hier, et en parfaite santé. M. Cyr ne paraît pas fatigué de la dernière lutte qu'il a engagée avec M. A. Johnson à Chicago, où il a obtenu la palme d'honneur. Notre champion canadien n'est âgé que de 32 ans et pèse 348 livres, et par ses tournées à travers tous les pays, il s'est acquis une jolie fortune.

M. Cyr se propose de passer la belle saison dans sa famille à St-Jean de Matha et entend prendre un repos complet; cependant, dit-il, je me réserve le droit d'accepter n'importe quel défi qui me sera lancé.

Campagne électorale

M. L. A. Chauvin sera le candidat conservateur du comté de Terrebonne.

La convention conservatrice du comté de Terrebonne, pour faire le choix d'un candidat, a eu lieu mardi et a été des plus enthousiastes et des plus cordiales. Toutes les paroisses du comté, sauf une, étaient représentées et bien représentées à la convention.

La candidature a d'abord été offerte à M. Léonidas Villeneuve que des raisons personnelles ont empêché de se rendre au désir des électeurs, mais qui a promis son plus actif appui au candidat choisi par la nomination.

Le vote des délégués s'est alors partagé entre M. L. Adolphe Chauvin et le Dr Camille Laviolette, le premier recevant 32 votes et le second 20.

Sur proposition de M. Laviolette, et aux applaudissements de ceux-là même qui avaient voté pour lui, le choix de M. Chauvin a été fait unanimement.

Des discours forts applaudis ont été prononcés par MM. Villeneuve, Chauvin, Henri Masson, Dr Laviolette, J. H. Leclair et l'honorable M. Nantel.

Division St-Jacques de Montréal

Monsieur l'avocat L. Arsène Lavallée, de Montréal a été unanimement choisi candidat pour faire la lutte dans la division St-Jacques de Montréal contre l'échevin Brunet, un des hommes les plus populaires du quartier St-Jacques.

Le 20 juin prochain, Notre Gracieuse Souveraine commencera la 59ème année de Son glorieux règne.

Avis aux locataires

La position des locataires vis à vis des locateurs, semble être ignorée d'un grand nombre, c'est la raison pour laquelle nous nous permettons certains renseignements et conseils très utiles, croyons-nous.

La loi qui nous régit, dit, et rend Messieurs les locataires responsables de tous les dommages qui pourraient arriver à la propriété louée, présumant que s'il advient quelque détérioration même causée par le feu, le dit locataire ou occupant en est la cause, et par conséquent en est tenu responsable, jusqu'à ce que ce dernier prouve ou établisse clairement, que ni par lui ni par les siens, ni par aucun de ses employés, il n'y a eu de négligence, mais qu'au contraire, les plus grandes précautions ont été prises de toutes parts pour empêcher un accident qui arrive souvent, en dépit d'une grande surveillance exercée par le locataire.

Dernièrement à Joliette, un locataire fut victime d'un dommage causé par le feu, au montant d'une cinquantaine de piastres, arrivé purement accidentellement; le feu prit naissance dans la chambre à coucher d'une servante, quelque peu imprudente peut-être; sur le champ, le bourgeois fut averti et prit alors tous les moyens pour éteindre le feu, ce qu'il réussit à faire en peu d'instants mais il fut constaté des dommages au montant de cent-huit, malgré les efforts et les précautions déployés par le locataire, ce dernier n'en fut pas moins obligé aux réparations susdites.

Il s'en suit donc que le loyer de cette année lui coûte le montant de son bail, plus une cinquantaine. Si le propriétaire ou le locataire eût été porteur d'une police d'assurance sur la maison louée, alors la Cie d'assurance aurait-elle même payé les dommages ce à quoi le locataire n'aurait pas été chargé, ni obligé de faire à ses frais et dépens.

A vous donc messieurs les locataires d'exiger que votre locateur fasse et tienne assuré la propriété qu'il vous loue, si non, dans 90 occasions sur 100, vous serez tenus de payer des dommages ou réparations en sus de votre loyer, ce que vous n'aurez pas calculé en louant, mais ce à quoi la loi vous oblige.

Veuillez y réfléchir et croire que nous n'avons d'intérêt qu'à vous rappeler la position de chacun.

COMMUNIQUÉ.

Chambre de Commerce de Joliette

Des questions d'une importance majeure ont été discutées à la dernière assemblée devant un grand nombre de membres qui y assistaient, au nombre desquelles nous ne mentionnerons que celle de notre adhésion à une fédération commerciale de toutes les chambres de la Province de Québec. Nous n'hésiterons pas à voir dans ce mouvement, une question vitale et pleine d'intérêt pour le progrès et l'avancement du commerce en général.

Après l'adoption d'une motion chargeant le secrétaire d'écrire dans ce sens à la chambre de commerce de Montréal, il fut en outre décidé de faire représenter notre institution par M. J. X. Perreault, membre et délégué de la Chambre de Montréal, au Congrès ou Convention de toutes les chambres de l'Empire britannique et des colonies qui se tiendra à Londres (Angleterre), le 8 juin prochain.

Qu'il nous soit permis d'attirer l'attention de tous les marchands et commerçants du District, sur l'importance qu'il y a d'appartenir à une association commerciale, les questions du plus grand intérêt qui les concernent y seront discutées et résolues, et si une fédération se forme, comme nous n'en avons aucun doute, ceci prouvera d'avantage l'esprit d'union et montrera non seulement la force, mais l'union qui existe dans le commerce pour protéger cette branche, qui a besoin de protection, et que nous avons négligé jusqu'à ces derniers temps.

Nous ne saurions trop encourager et redire à tous ceux qui peuvent faire partie de notre association de s'enrôler le plus tôt possible en donnant leur nom à notre secrétaire, M. J. J. Provost.

UN MEMBRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE.

Vive la Reine

Dimanche le 24 mai, Sa Majesté la Reine Victoria atteignait sa 77ème année.

Le 20 juin prochain, Notre Gracieuse Souveraine commencera la 59ème année de Son glorieux règne.

ayant commencé à régner sur l'empire britannique le 20 juin 1837. Son aïeul, le Roi George III a régné 60 ans, depuis 1760 à 1820; mais durant les trente dernières années de son règne, le grand père de notre Souveraine ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales.

LA REINE ET LA FAMILLE ROYALE.

Victoria-Alexandrine—1ère reine d'Angleterre, impératrice des Indes, est née à Londres le 24 mai 1819. Fille du duc de Kent, fils de Georges III et de Louise Victoria, princesse de Saxe-Cobourg, elle devint, à la mort de son père, dont elle était la fille unique, l'héritière du trône d'Angleterre, qu'elle occupa son oncle Guillaume IV. Le 20 juin 1837, Victoria succéda à son oncle, qui venait de mourir, et le 28 juin elle fut solennellement couronnée à Westminster. Le 10 février 1840, la reine Victoria épousa son cousin, le prince Albert de Saxe-Cobourg. De ce mariage, sont nés: En 1840, la princesse Victoria, impératrice douairière d'Allemagne; 1841, le prince de Galles, héritier du trône; 1843, la princesse Alice, morte grande duchesse de Hesse; en 1844, le prince Alfred, duc d'Edimbourg, prince régnant de Saxe-Cobourg-Gotha; 1846 la princesse Hélène, princesse de Schleswig-Holstein; 1848, la princesse Louise, marquise de Lorne; 1850, le prince Arthur, duc de Connaught; 1853, le prince Léopold, duc d'Albany, mort à Nice en 1885. Le prince Albert est mort en 1861.

COMMUNICATION

Nous recevons de M. le Dr. V. P. Lavallée la communication suivante à laquelle nous nous empressons de donner la publicité dans notre journal.

A M. J. A. RENAUD, Président de l'Association Conservatrice du comté de Joliette.

Monsieur, Vous avez été choisi le 2 mai courant, comme candidat du parti conservateur. Il y eu protestation, à raison du mode choisi pour le choix des délégués. Un pareil état de chose ne saurait durer plus longtemps, car il est nuisible aux intérêts du parti conservateur, à vos propres intérêts aussi bien qu'aux intérêts de celui qui a cru devoir élever la voix contre le mode de délégation suivi en cette occurrence.

Le parti libéral, jusqu'à aujourd'hui sans candidat, éprouve l'occasion de nous voir aux prises pour affirmer la candidature de l'un des siens.

Ne vous semble-t-il pas, cher Monsieur et ami, qu'il est temps de faire cesser un pareil état de chose? Je crois qu'il conviendrait de revenir au mode suivi longtemps dans le comté de Joliette: d'avoir une convention dont les délégués seraient élus dans leur paroisse respective.

Ne croyez-vous pas que pour arriver à ce résultat, nous pourrions ensemble, ou par l'un des vôtres et l'un des miens, voir à donner un effet pratique à cette idée, propre à mettre ensemble les divers éléments du parti conservateur?

Il faut se hâter, je crois, et être prêt à réunir une convention au commencement de la semaine prochaine, lundi le 25. Les délégués pourront, étant réunis ensemble à Joliette, discuter vos chances de succès et les miennes; ils pourront également discuter et peser les chances de succès de toute autre personne qualifiée à représenter le comté de Joliette.

Croyant que vous n'avez pour ambition que de voir flotter victorieux le drapeau conservateur et je soumetts n'avois moi-même que cette ambition et j'ai lieu de croire que nous n'ajournerons pas à plus tard d'adopter ce moyen pratique de résoudre cette difficulté.

Agréer, M. l'Editeur, l'assurance de ma considération.

Tout à vous, Dr V. P. LAVALLÉE, Joliette, 21 Mai 1896.

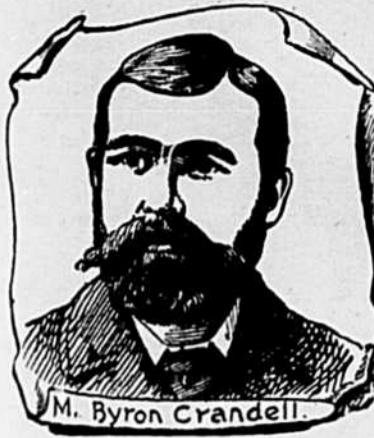
Cette proposition, empreinte de modération et marquée au coin d'un sens juste et pratique, a été refusée par M. J. A. Renaud.

Il est évident que M. J. A. Renaud qui a résigné, deux jours, après cette proposition, se refuse à aider le parti conservateur de réunir, ensemble, les divers groupes de ce parti.

Je lui en laisse toute la responsabilité, espérant encore qu'il saura comme il convient à l'un des chefs d'un grand parti, faire preuve de modération et de ce sens pratique qui le distingue comme Avocat et comme homme d'affaires.

Cette lettre fut écrite le 21 mai et transmise à M. J. A. Renaud, par M. J. M. Tellier, M. P. P.

Dr V. P. LAVALLÉE.



M. Byron Crandell, Toronto Junction, Ont.

Douleurs de Rhumatisme

Devait se servir de Bequilles

Hood's Sarsaparilla Soutage

Le témoignage suivant vient de M. Byron Crandell, bien connu à Toronto Junction, comme ingénieur à l'aiguillage.

"Toronto Junction, Ont., 7 février 1894. C. I. Hood & Cie, Lowell, Mass. Messieurs:—En juillet dernier, j'eus une attaque de rhumatisme des plus terribles. Des médecins de la ville me traitèrent mais leurs remèdes ne me donnèrent aucun soulagement. On me conseilla de faire l'essai de Hood's Sarsaparilla et je suivis ce conseil. J'ai beaucoup de plaisir à dire que deux bouteilles m'ont causé un soulagement visible. Ayant continué à prendre régulièrement de ce remède.

Je suis maintenant guéri pendant ma maladie je fus souvent obligé de me servir de béquilles. Je ne suis plus hautement reconnaissant à Hood's Sarsaparilla." BYRON CRANDELL. Hood's Sarsaparilla \$1 la bouteille.

Hood's Pills sont la meilleure médecine cathartique de famille et pour le foie. 25 cents.

Courrier de Bonfield.

Le changement de nom est enfin accompli: Bonfield est le nom du bureau de poste et celui de la station.

Il est monté un grand nombre de familles ce printemps et elles se sont établies soit au village, soit dans le rang Boissonneault, ou dans Chisholm, des deux côtés du Lac Wasa, quelques-unes près des MM. Corbeil, dans Ferris. Il y a augmentation et progrès réel.

On compte, dit-on, près de 400 familles catholiques, canadiennes-françaises et irlandaises, vivant dans la meilleure fraternité.

L'église Ste-Philomène sera parachevée et le presbytère construit cet été.

Enfin les trottoirs nous arrivent, mais le chemin qui mène à la gare est dans un état lamentable.

Il fait bon de voir le travail et le progrès de nos bons cultivateurs.

Les industries commencent à faire leur apparition ici. M. Etienne Beaulieu fait construire un beau moulin à farine en pierre, le tout sera prêt au commencement de juillet.

M. Wm. Prendergast, inspecteur des écoles séparées dans Ontario, vient de visiter nos écoles cette année, et s'y intéresse activement. Nous sommes toujours heureux de lui souhaiter la bienvenue.

Sa Grandeur Mgr N. Z. Lorrain, de Pembroke, en visite ici durant les jours de Rogations a confirmé 52 enfants le jour de l'Ascension.

Nous informons nos lecteurs qu'il y a trois hôtels cette année à Bonfield.

NEXT.

Choses et Autres

La dette de la ville de Toronto est de \$18,000,000.

Il a été vendu à Montréal, pour des fins de cordonnerie, 2,500 peaux de veau canadien, à destination de France. L'envoi précédent du mois d'Avril, n'est cependant pas encore entièrement vendu sur ce marché.

Les exportations américaines de coton provenant de la fabrication intérieure ont été comme suit depuis le 1er janvier, via Boston et New-York: \$2,693 ballots valant \$3,881,284 soit une augmentation de 21,000 ballots sur la période correspondants de l'an dernier.

On assure que la convention des chambres de commerce à Londres aura lieu du 8 au 13 juin inclus, c'est-à-dire une semaine plus tôt qu'il n'avait été décidé précédemment. Actuellement 102 chambres de commerce ont adhéré et promis de se faire représenter.

A Chicago on ne doute de rien, on y fait les confitures les plus extraordinaires, par exemple du thé avec du foin haché, du café avec de l'orge grillé, des vieux cuirs calcinés et moulus, du beurre avec du suif

de bœuf, du lait avec de la cervelle de mouton, du cuir à semelles avec des vieux habits, etc., etc.

Sous le rapport de la contrefaçon, Chicago n'a rien à envier à Paris

La femme cycliste doit-elle porter le pantalon bouffant ou la jupe? Telle est la question à l'ordre du jour à Paris.

En France on semble opter complètement pour le pantalon large. En Angleterre on se range peu à peu à cet avis. Aux Etats-Unis la jupe est presque abandonnée en ce cas. Avant peu, toutes les "Wheelwomen" seront en pantalons à la zouave.

La bonneterie d'hommes pour costumes de cyclistes occupe en Angleterre un nombre considérable d'ouvriers, surtout depuis que la bicyclette est devenue un outil indispensable à tout le monde. La vente des bas de laine ou de mérinos de couleur a augmenté aussi d'une façon notable. Ils sont généralement d'une qualité extra car il faut quelque chose de bien pour pédaler.

Le suicide de la rue Amherst à Montréal.

Rodolphe Desmarais, qui s'est suicidé samedi soir, en pleine rue Amherst, n'était âgé que de 27 ans. Il était bijoutier et travaillait chez Hensley.

Depuis quelque temps il avait une conduite irrégulière et s'était mis à boire, rendant la vie insupportable à sa jeune femme qui dut le quitter il y a une quinzaine et se réfugier avec sa petite fille chez son père, 25 rue Amherst.

Samedi un peu avant six heures, Desmarais se présenta chez son beau-père, et demanda sa femme. Il était en état d'ivresse. Un frère de sa femme le prit alors par les épaules et le fit sortir de la maison. Desmarais tira alors de sa poche un revolver et se brûla la cervelle. D'après l'autopsie, la mort a dû être instantanée.

Verdict du jury du coroner: suicide dans un moment d'aberration mentale causée par la boisson.

Les bons effets de la Salsepareille d'Ayer, sur les personnes affaiblies, sont instantanés, la guérison suit de près.

Bon à savoir.

On demande à acheter de l'écorce de pruche plate, de quatre pieds de longueur, rendue à une des stations du C. P. R.

Pour plus amples informations, s'adresser à M. EDMOND BLAIS, P. O. Boite 624, Trois-Rivières, P. Q. 28 m. 4f.

AVIS

AVIS est, par le présent, donné à tous intéressés que le dépôt est maintenant établi sur le terrain de la Corporation, à la lumière électrique, par le chemin du Vieux Moulin, et défense est faite de jeter et déposer ailleurs que là les vidanges et autres débris de cour, etc., sous les pénalités édictées par les règlements.

Joliette, 28 Mai 1896 JOSEPH LEDUC, Inep. de la Ville.

Ste-Mélanie.

L'épouse de M. James Benny, née Sophie Héty, est décédée en cette paroisse, le 3 mai courant, après une maladie de trois mois soufferte avec la plus parfaite résignation chrétienne.

Madame Benny laisse pour déplorer sa perte, un époux et cinq enfants, dont trois filles et deux fils. Elle était âgée de 58 ans.

Aux Conservateurs du Comté de Joliette

Voici la lettre de M. J. A. Renaud électeurs pour leur annoncer qu'il a résigné et leur donner en même temps les raisons qui le font agir ainsi:

AUX CONSERVATEURS DU COMTÉ DE JOLLETTE.

Le Parti Conservateur de notre comté m'a choisi le 2 mai courant, comme son candidat pour faire la lutte aux Elections Fédérales actuelles, et c'est pour moi un devoir impérieux, comme représentant ce Parti dans le moment, de protester énergiquement contre les insinuations malveillantes et non fondées qui ont été proférées contre la convention si digne et si REPRÉSENTATIVE tenue à Joliette à la date mentionnée ci-dessus.

Permettez-moi, à ce sujet, de mettre sous vos yeux le rapport exact et détaillé des délibérations de l'assemblée qui a ainsi procédé au choix du candidat de notre Parti; ce rapport m'est communiqué par

M. J. Martel, avocat, qui agissait comme Président à cette assemblée, et se lit comme suit:

ELECTION DU COMTÉ DE JOLLETTE "Choix d'un Candidat Conservateur"

"Convention du 2 mai 1896." "Après avoir été régulièrement convoqués en convention à Joliette pour le deuxième jour de mai courant, par avis adressé aux amis des différentes paroisses de ce comté, et par annonce aux portes des Eglises, les Conservateurs du Comté de Joliette, se réunirent au lieu et au jour indiqués.

"Les principaux chefs et les personnes en vue dans notre parti étaient présents, y compris: "M. J. Ad. Renaud et le Dr V. P. Lavallée, alors tous deux candidats probables.

"M. J. Martel, Avocat de Joliette, fut unanimement élu Président; il expliqua de suite le but de l'assemblée, lequel était de faire le choix du candidat du parti conservateur pour ce comté s'engageant à se conformer au choix qui serait fait par les délégués à être nommés par les électeurs de chaque paroisse alors présents; chaque paroisse devant choisir respectivement les siens, séparément et ad turnum.

"Il fut convenu du nombre des délégués attribués à chaque localité du comté proportionnellement au chiffre de sa population conservatrice tel que constaté par les relevés de la dernière votation.

"Chaque paroisse ayant été appelée à son tour, les électeurs d'elle se retirèrent dans une salle tout-à-fait distincte de la salle où se tenait l'assemblée, puis les noms des délégués ainsi choisis, dans la proportion susdite, furent rapportés au Président, qui, en présence de toute l'assemblée réunie en donna publiquement lecture.

"Les délégués étaient au nombre de cinquante et un, et tous furent acceptés et déclarés comme tels. Ils furent invités à descendre dans une autre salle pour voter au scrutin sur le choix du candidat.

"Trois scrutateurs, autres que les cinquante et un délégués, furent nommés et acceptés unanimement.

"Après s'être retirés dans leur salle de délibérations, les délégués se réunirent devant la convention assemblée, avec le rapport suivant:

Pour M. J. Ad. Renaud, 31 voix. Pour M. le Dr V. P. Lavallée, 20 voix.

"Alors il fut proposé de déclarer unanime le choix de M. J. Ad. Renaud, comme candidat conservateur dans ce comté, et cette proposition fut adoptée unanimement.

"Monsieur J. Ad. Renaud, après avoir demandé quelque temps pour considérer l'offre de la candidature qui lui était faite, revint devant l'assemblée et déclara qu'il était fier de l'honneur que les conservateurs lui faisaient et qu'il acceptait la candidature qu'ils lui offraient si unanimement."

(Signé) JOS. MARTEL, Président.

Ayant en l'honneur, malgré mes faibles qualifications, d'être choisi pour porter le drapeau du Parti Conservateur dans la présente lutte, j'ai été, contre mes goûts et mes intérêts personnels, aux sollicitations pressantes de nos amis, et j'ai accepté la belle et digne mission qui m'était confiée.

Depuis cette époque un homme bien connu dans le comté de Joliette et auquel le Parti Conservateur, n'a jamais depuis vingt-cinq ans ménagé ses sympathies, sous quelque forme que ce fût, a refusé d'accepter le verdict rendu le deux mai courant et a parcouru le comté en tout sens pour informer nos amis qu'il entendait se porter candidat en dépit de la décision rendue par la convention au commencement de ce mois. Le Parti Conservateur avait le droit, sous les circonstances, de s'attendre à plus de générosité et de discipline de la part de celui qu'il a toujours aidé dans la bonne comme dans la mauvaise fortune.

Quant à moi personnellement, je ne me plains nullement de l'attitude prise par ce Monsieur; elle me rend un grand service: celui de pouvoir exiger de mes amis de me dégager de la parole que je leur ai donnée le 2 mai courant, que j'acceptais d'être le porte étendard du parti conservateur dans les élections actuelles. J'étais bien prêt à faire la lutte contre un libéral et à déployer dans cette rencontre toute l'activité et le courage que vous étiez en droit d'attendre de moi; mais, pour ne pas diviser notre parti, je refuse de croiser le fer contre un homme qui porte nos couleurs politiques, laissant aux personnes dirigeantes du parti conservateur dans ce comté, le soin de sortir victorieusement des difficultés présentes.

Je décline donc pour les raisons ci-dessus, l'honneur que vous m'avez fait d'être le candidat du parti conservateur dans la présente lutte. Je vous prie d'agréer mes plus sincères remerciements pour les marques de confiance et de sympathie que vous m'avez accordées de toute part, et veuillez croire que n'ayant pas l'ambition d'être chef, j'aurai du moins, dans l'avenir comme par le passé, celle de servir comme un soldat vaillant et dévoué dans les rangs de l'armée conservatrice à laquelle je me glorifie d'appartenir.

J'ose espérer que pour nous guider sûrement dans la bataille qui va s'engager, chefs, officiers et soldats de nos nombreuses phalanges sauront choisir un commandant habile, aimé et expérimenté.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre obéissant serviteur, J. AD. RENAUD.

Joliette, 23 Mai 1896.

Quoique Geo. Andrews, de Lowell, ait la moitié du corps couvert d'ulcères salt-rheum il fut néanmoins guéri par la Salsepareille d'Ayer.

**Les misères de l'ivrogne**

Un tel et sa famille, que vous pourriez nommer, était heureux, jusqu'à ce qu'il fût entraîné à l'auberge. Si vous aviez vu comment il trouvait sa maison propre, luisante quand il revenait du travail, c'était un spectacle digne du regard des anges. Tout était réjouissant. La femme l'accueillait avec un sourire sur les lèvres et les enfants laissaient tomber leurs jouets de leurs mains pour courir au-devant de lui l'embrasser. Il n'y avait pas de lue, mais abondance et confort. Abondance de meubles, abondance d'habits pour le travail, et des vêtements tout flamboyants neufs pour le dimanche matin. La table était bien servie à l'heure du repas, il n'y manquait rien, qu'à invoquer la bénédiction de Dieu sur la nourriture. Le compte du docteur n'était jamais bien chargé et s'il arrivait que quelqu'un de la famille restât malade un peu plus longtemps que d'habitude, il allait à l'office du docteur avec une légitime fierté pour acquiescer son compte et échanger des remerciements avec le docteur de la famille. Son nom valait de l'or. Il pouvait avoir à la banque l'argent dont il aurait besoin. Et à mesure que les années s'écoulaient, il faisait son chemin dans le monde. Tout ce monde parlait de sa bonne chance... est-ce un homme chanceux ? Vers le temps des élections, les amis pensaient à lui comme candidat pour un siège au conseil de ville. Il y avait peut-être des familles plus riches dans la paroisse, mais aucune plus estimée que la sienne. Heureux et aimé au sein de sa famille, honoré et respecté au dehors, en paix avec Dieu et avec les hommes. Quel est le démon qui osera venir souiller de sa présence le sanctuaire de cette famille bénie ? Maudit soit le jour où le débitant de boissons a invité cet homme à se montrer meilleur voisin, plus sociable et à prendre avec lui un verre d'amitié. Maudite soit l'heure où le tentateur lui a proposé de venir passer une soirée avec les amis, et de laisser à la maison la femme et les enfants. C'est l'heure où commença pour lui cette déplorable histoire, si souvent répétée. Il se hâte de prendre son souper et sort pour la soirée. Il arrive à la maison à une heure avancée de la nuit, avec des traces de boissons trop évidentes. Il avait coutume de chercher à se cacher, il se rinçait la bouche avant d'arriver à la maison, il fumait une pipe en faisant une marche pour dissiper l'odeur de son whisky ; mais maintenant le mal a fait de tels progrès qu'il ne cherche plus à se cacher—d'ailleurs après la soirée, il n'aurait pas la force de faire une marche. Pour faire pardonner son écart et calmer sa femme, il lui apporte une bouteille de temps pour boire à sa santé et il la fait boire avec lui—et même il le permet aux enfants et il les invite à goûter les verres. Il sort tous les soirs maintenant, et quand la nuit arrive, la femme s'assied et veille tard, souvent elle va ouvrir la porte, attendant le retour de son mari ; il y a un poids sur son cœur qui fait monter des larmes à ses yeux. La ruine s'avance rapidement. Il s'enivre maintenant tous les samedis soir, et il va rarement à la messe. Son travail est négligé, une partie de son temps se passe à la cantine. L'argent s'écoule singulièrement vite. Des articles de ménage sont mis en gage : d'abord pour procurer la nourriture à la famille, bientôt pour la boisson. La femme elle-même en vient à hâter la ruine, en prenant de temps en temps un verre pour noyer son chagrin. Peu à peu les meilleurs habits pour les dimanche ont disparu de l'armoire. Les enfants sont en haillons, leurs pieds leur passent au travers de leurs vieux souliers déchirés ; et ce petit groupe, autrefois si joyeux, devient morne et silencieux. Ils semblent avoir vieilli. Je m'étonne de ne plus voir de nouveaux jouets au jour de l'an comme autrefois. Les dettes arrivent bientôt. Il lui fallait emprunter de l'argent pour se procurer les nécessités de la vie, mais il gardait un peu de l'argent emprunté pour se payer quelques verres à l'auberge. Il faut à la fin rencontrer les dettes—et il n'a rien—encore quelques jours de délai, et tout ce qu'il a sera saisi, vendu à l'encan—tous les meubles y passent. De mal en pis, l'échelon en échelon, la famille descend à la mendicité et au vice. Il y a des querelles fréquentes, des blasphèmes, des coups mêmes d'échelle entre le mari et la femme, les parents et les enfants. Il a perdu sa position, il boit une partie de ses gages, non pas chez son voisin l'aubergiste, mais dans une cantine

de bas étage, car un soir, après la vente à l'encan de tout ce qu'il avait, il s'était présenté chez cet ami l'aubergiste pour lui demander de lui avancer un verre à crédit—car il avait dépensé sa dernière piastre—et cet ami l'aubergiste, lui avait dit "qu'il tenait une maison respectable et qu'il ne voulait pas d'ivrognes autour de lui", et il l'avait poussé du pied, en disant d'aller à sa maison prendre soin de sa femme et de ses enfants."

**LA MEILLEURE** police d'assurance mutuelle contre les attaques de maladies est trouvée en prenant Hood's Sarsaparilla. Si vous êtes faible elle vous fera fort. HOOD'S PILLS sont les meilleures après dîner. Essayez-les une boîte.—25 cts.

**ECHOS DE JOLIETTE:**

—Il est tombé une pluie bienfaisante durant la nuit du 25 au 26 mai, les cultivateurs s'en réjouissent beaucoup.

—M. D. P. Caillé, commis-voyageur, représentant la maison Laporte, Martin & Cie, Montréal est aujourd'hui de passage à Joliette, pour affaires.

—Lundi, le 25, jour fixé par proclamation officielle pour la célébration de la fête de la Reine, les drapeaux flottaient sur les édifices publics de cette ville.

—Les amis de M. Magloire Champagne sont priés de prendre note qu'à l'avenir ils le trouveront au magasin de MM. Trudeau & Rivard qui se sont assurés ses services pour cette année.

—MM. James et Hugh Daly, de Cohoes, N. Y., étaient en visite dans leur famille, à St-Ambroise de Kildare, la semaine dernière et avons eu le plaisir d'avoir leur visite à nos bureaux.

—M. Raymond Cantin, ci-devant à l'emploi de la maison J. T. Rowan de Joliette, vient d'entrer comme teneur de livres au magasin de peinture et de tapisserie de M. L. Valentine, de Waterbury, Conn.

—M. Jos. Guilbault, de Montréal, ainsi que M. Joseph Guilbault, fils, et son épouse, récemment arrivée d'Europe, accompagné de M. Charles Savard et de Mlle Azélie Guilbault, étaient à Joliette lundi, et s'nt actuellement les hôtes de M. Max Guilbault, maire de la paroisse de St Paul de Joliette.

—M. Ferdinand Venne, tailleur, vient d'ouvrir dans la maison de M. Arthur Guilbault, rue Notre-Dame, une boutique de tailleur, où ce monsieur confectionnera dans les derniers goûts tous les ouvrages que l'on voudra bien lui confier. Coupe garantie et ouvrage de première classe. Ce monsieur demande immédiatement des garçons et des filles comme apprentis. 21 mai 4f.

—L'une des personnes soupçonnées de s'être introduites, durant la nuit dans la manufacture de chaussures de M. Swibert Boslet, a été arrêtée à Montréal par l'agent de sûreté Lefontaine. Son nom serait William Davis, alias Deal.

C'est un des burglars poursuivis, au commencement de ce mois, par M. Crevier, de l'agence Carpenter, Montréal et par M. Jos. Rivard, de cette ville.

—Nous apprenons que M. Ed McConville, fils, ci-devant à l'emploi de la Fonderie de Joliette, vient d'être promu au poste de commis-voyageur pour la maison de M. R. J. Latimer, de Montréal, et s'occupera de la vente de voitures et de différentes machines aratoires. M. McConville, fils, sera à Joliette tous les samedis, où il espère recevoir l'encouragement des citoyens du district de Joliette. Les personnes qui ont besoin de voitures, etc., sont priées d'aller examiner les différents échantillons qu'il exhibe à sa résidence, rue St-Charles Borromée, Joliette.

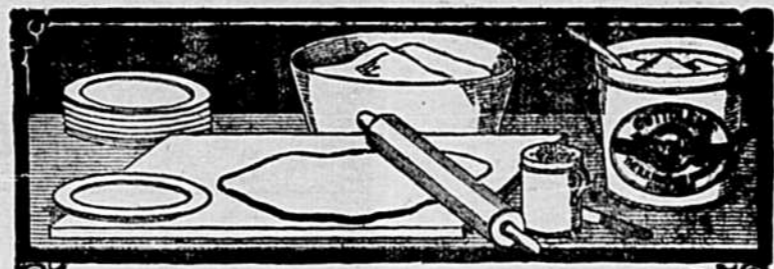
—Mlle Ritha Casavant, maintenant installée dans un nouveau grand et élégant local (magasin ci-devant occupé par MM. Landreville & Frère), annonce aux Dames et Demoiselles qu'elle a, à l'occasion de ce changement, fait achat considérable de chapeaux, fleurs, rubans, plumes, etc., etc., qu'elle vendra à des prix excessivement réduits. Mlle Casavant attire surtout l'attention des Dames sur une variété de chapeaux garnis, qu'elle vendra pour la modique somme de \$1, \$1.50, etc, etc. Invitation chaleureuse à toutes les Dames. 21m.3f.

**DECES**

—A Montréal, le 22 mai courant, Joseph-Philias-Paul, enfant de M. Louis Henri Senécal, à l'âge de 14 mois.

**MARIAGE.**

—A Lowell Mass le 19 mai M. Zénon Robillard conduisait à l'autel Mlle Rose Anna Foucher. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révd M. Nolin. M. Arthur Robillard et M. Avila Foucher furent les témoins de cette cérémonie. A cette occasion plusieurs cadeaux ont été reçus de part et d'autre, et un magnifique goûter fut offert aux nouveaux époux, à la résidence de M. Arthur Robillard, frère du marié. Nos souhaits de bonheur.



**FAITES UN PATÉ,**  
garnissez-le avec la *Cottolene* au lieu de saindoux, et vous verrez quelle croûte croustillante il aura, combien il sera délicieux et sain. Un pâté à la *Cottolene* fera du bien à un dyspeptique. Elle fait du bien à tout le monde parce qu'elle est bonne. Il n'y a qu'un secret dans la cuisine à la *Cottolene*. N'en mettez que les deux tiers de la quantité que vous mettriez de saindoux. Conformez-vous à cette règle et la *Cottolene* fera le reste.  
La véritable est en vente partout, en saut avec la Marque de Fabrique "COTTOLENE" et une tête de bœuf dans une couronne de fleurs de cotinier sur chaqueseau Fabriqué seulement par THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Wellington and Ann Sts., MONTREAL.

**Aux porteurs de polices d'Assurance.**

**LETTRE DE REMERCIEMENT**

Walter J. Joseph, Ecr., gérant général de la Union Mutual Life Insurance Company, de Portland, Maine, 162 rue St Jacques, Montréal, P. Q.

CHER MONSIEUR,

Je désire vous exprimer mes remerciements les plus chaleureux et ma sincère appréciation de la promptitude avec laquelle la Union Mutual Life Insurance Company, de Portland, Maine, a réglé la réclamation pour la somme de \$4,182.55, sous la police No 87,666, émise sur la vie de feu mon mari, Angus M. Thom, pour \$5,000.

Cette police entra en vigueur le 15 novembre 1887, et les primes ne furent payées que pendant une période de QUATRE ANNEES SEULEMENT, alors que mon mari, pour des raisons que j'ignore, cessa de payer ses primes à partir du 15 février 1892. Après sa mort, si prématurée, je fus surprise et reconnaissante en apprenant que cette assurance était encore en vigueur SOUS LES DISPOSITIONS DE LA LOI DE NON CONFISCATION DU MAINE, car il n'avait payé aucune prime depuis quatre ans, lors de son décès. Je suis donc très reconnaissante et ne puis qu'ajouter mon témoignage aux autres si nombreux de personnes qui ont bénéficié de LA LOI DE NON CONFISCATION DU MAINE qui régit vos polices.

En terminant, je désire vous remercier personnellement de la courtoisie et de la bonté dont vous avez fait preuve en réglant cette réclamation, et je puis vous assurer que ce sera toujours avec le plus grand plaisir que je recommanderai la UNION MUTUAL LIFE INSURANCE CO., chaque fois que l'occasion s'en présentera.

Veillez me croire,  
Cher Monsieur,  
Bien sincèrement à vous,  
EMMA CASLER,  
Vve de Angus M. Thom.

Nous assurons les femmes au même taux que les hommes.  
Pour plus amples informations s'adresser à  
15 août 1 a.  
**L. B. FONTAINE,**  
Agent Union Mutual Life Ins. Co.  
BUREAU: RUE DELAUNAY, JOLIETTE, P. Q. TÉLÉPHONE 90.

**ROYAL BLACKLEAD**  
LE POLI "ROYAL BLACKLEAD" CONSERVE SON LUSTRE MÊME SUR UN POÈLE CHAUFFÉ ROUGE.  
30 ans d'usage ont démontré que le "Royal" est le poli le plus économique sur le marché.

**TELLIER, ROTHWELL & CIE**  
Seuls Fabricants, MONTREAL.

**BICICLES**  
Kenwood, Rambler, Crescent, Crawford et Specials. Neufs et de seconde main. Nous vendons partout. Demandez nos prix et vous épargneriez votre argent. Réparages et mikelage.  
CATALOGUE FRANCO.  
**T. W. BOYD & SON**  
1683, rue Notre-Dame, Montréal

Guérit la Débilité. Rend le Sommeil.  
**VIN DE QUININE DE CAMPBELL.**  
Fait revenir la Santé. Les Médecins le recommandent.  
K. CAMPBELL & CIE, Montréal.

SI VOUS TOUSSEZ PRENEZ LE  
**BAUME RHUMAL**  
Le célèbre spécifique français pour la guérison des Rhumes, Consommation, Bronchite, Grippe, Coqueluche, etc.  
25c. la bouteille. En vente dans toutes les pharmacies et épiceries.

**HOTEL DU PACIFIQUE** La nouvelle fabrique de laine à Joliette  
Pete Lafrance, Prop.  
RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE.  
Nos cultivateurs seront enchantés d'apprendre que l'ancien moulin à carder de Mme Gilmour a subi récemment un changement complet. C'est sous la direction de M. G. M. Anderson que ce vieux moulin a été transformé en une manufacture d'étoffe et est par une industrie constante et bien dirigée qu'il désire faire de ce nouvel établissement un centre de commerce pour les éleveurs de moutons ou les consommateurs d'étoffes. M. Anderson se hâte d'annoncer qu'il cardera ou filera la laine qu'on lui apportera et s'empresse d'ajouter qu'il donnera désormais en échange de la laine, des flanelles et des étoffes bien tissées garanties et à bon marché. Les départements à carder et à fouler n'ayant subi aucun changement, cela va sans dire qu'il pourra, comme par le passé, carder et filer la laine ou fouler les étoffes sur commande. 28 mai 1898

**Alphonse Durand, ARCHITECTE, 4 St-Laurent**  
(Coin Craig)  
19 mars 3m. MONTREAL.  
Abor nez-vous à L'ÉTOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

**GOMME DU... Dr ADAM 10c.**  
Guérison instantanée du mal de dents.  
EN VENTE PARTOUT.  
Dépôt: ROD. CARRIÈRE, MONTREAL.

**EMIL PEWNY & CIE,** Fabricants de **GANTS**  
GRENOBLE, France.  
La maison Pewny a toujours en magasin un assortiment varié de Gants en Kid. Échantillons envoyés sur demande.  
Succursale à Montréal: SUN LIFE BUILDING. 1766, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

**LECTURES CHOISIES**  
Avant de donner leur commandes ailleurs mesieurs les commissaires et les directeurs des maisons d'éducation feront bien de visiter l'assortiment de livres qu'offre M. Gervais. Il peut donner la plus entière satisfaction à tout le monde. Le prix de ces livres est modique; le choix en est excellent, l'assortiment complet, la variété la plus grande dans tous les goûts. Au magasin de la librairie de Albert Gervais, Place du Marché, Joliette. Avant de placer vos commandes nous prions les intéressés de venir examiner nos échantillons et de bien vouloir donner la préférence à la librairie du district de Joliette.

**Avis important.**  
MM. J. S. BOULET & CIE, informent le public de Joliette et des environs, qu'ils tiennent à leur manufacture, un assortiment très varié de chaussures noires et de couleur, de toutes les formes et pour tous les goûts, qu'ils vendront AU PRIX DU GROS, pour ARGENT COMPTANT. De plus, ils fabriquent sur commande au goût de l'acheteur, des chaussures de prix et de dernière mode, pour Messieurs et pour Dames. Des ouvriers très habiles ont été engagés pour exercer cette spécialité. Adressez-vous à la manufacture de MM. J. S. Boulet & Cie, rue de Lanaudière, et vous reviendrez enchantés de votre visite et de vos achats. 7 mai 6m

**PRIX ET RECOMPENSES. LIVRES DE PRIX**  
POUR LES ÉCOLES ET LES MAISONS D'ÉDUCATION  
M. Albert Gervais, libraire de Joliette, annonce au public qu'il vient de recevoir directement d'Europe, un assortiment complet, varié et de premier choix de livres pour prix à donner aux élèves des écoles élémentaires et des autres maisons d'éducation. Ces livres ont une reliure toute nouvelle et contiennent des récits et des histoires tout à fait intéressantes et d'une moralité irréprochable.

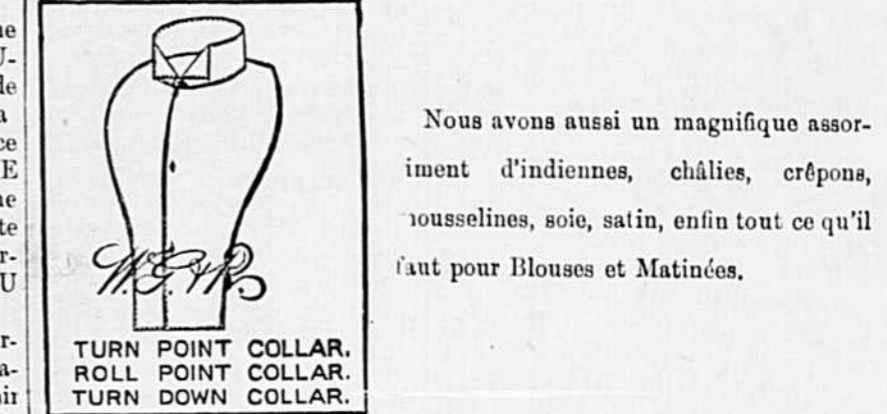
**Chapeaux! Chapeaux!**  
Avantage spécial accordé pendant ce mois aux personnes qui achèteront leurs chapeaux chez nous, nous leur vendrons vingt-cinq pour cent meilleur marché qu'à l'habitude. Nous venons de recevoir cinq caisses de chapeaux saillors et autres pour vendre 15, 20 et 25 cts. Nous avons une belle ligne de voiles que nous vendrons 10 et 15 cts la verge, et aussi des dentelles en soie noire, quatre pouces de largeur pour 10, 12 et 15 cts. Rien n'est plus agréable que nos rubans, trois pouces de largeur, uni et de fantaisie pour 10, 15 et 20 cts la verge. Venez voir des coiffures d'enfants à 25 et 50 cts. Beau nous veillant pour voiles à 35 cts la verge et le tout en proportion, mais pour de l'argent comptant bien entendu. Une visite est sollicitée.  
Mme J. N. LANDRY,  
Bâtisse de M. Anthime Laporte, 25 av. 96, 1a. Joliette.

COLONNE DU "BON MARCHÉ"

**BLOUSES ! BLOUSES !**



Pour trouver le plus beau choix de Blouses et Matinées toute faites, il faut rendre visite au "BON MARCHÉ".



TURN POINT COLLAR. ROLL POINT COLLAR. TURN DOWN COLLAR.

**GUIBAULT & GRAVEL,**  
(BLOC LACHAPELLE, PLACE DU MARCHÉ, - - JOLIETTE.)

**SIROP PECTORAL Indigène Du Dr DUGAS**

Guérit infailliblement Rhumes, Toux, Bronchite, Grippe, Croup, Enrouement, Asthme, Coqueluche et toutes les maladies des voies respiratoires. Très efficace chez les enfants dans les coliques, diarrhées et dysenterie. LE SIROP PECTORAL INDIGÈNE DU DR DUGAS est un remède infaillible contre les maladies de la Gorge et du Poumon; de même pour Coliques, Diarrhées et Dysenteries, chez les enfants et chez les grandes personnes, mais il y a certaines précautions à prendre dans la manière d'en faire usage. Plusieurs certificats attestent la valeur de ce Sirop et peuvent être fournis sur demande. En vente à Joliette, chez M. N. A. Guilbault & Cie. Dépôt général, 317 rue Dorchester, Montréal. Prix, 25 cts. 26 mars 3m.

**PRIX ET RECOMPENSES.**

**LECTURES CHOISIES**  
Avant de donner leur commandes ailleurs mesieurs les commissaires et les directeurs des maisons d'éducation feront bien de visiter l'assortiment de livres qu'offre M. Gervais. Il peut donner la plus entière satisfaction à tout le monde. Le prix de ces livres est modique; le choix en est excellent, l'assortiment complet, la variété la plus grande dans tous les goûts. Au magasin de la librairie de Albert Gervais, Place du Marché, Joliette. Avant de placer vos commandes nous prions les intéressés de venir examiner nos échantillons et de bien vouloir donner la préférence à la librairie du district de Joliette.

**Chapeaux! Chapeaux!**

Avantage spécial accordé pendant ce mois aux personnes qui achèteront leurs chapeaux chez nous, nous leur vendrons vingt-cinq pour cent meilleur marché qu'à l'habitude. Nous venons de recevoir cinq caisses de chapeaux saillors et autres pour vendre 15, 20 et 25 cts. Nous avons une belle ligne de voiles que nous vendrons 10 et 15 cts la verge, et aussi des dentelles en soie noire, quatre pouces de largeur pour 10, 12 et 15 cts. Rien n'est plus agréable que nos rubans, trois pouces de largeur, uni et de fantaisie pour 10, 15 et 20 cts la verge. Venez voir des coiffures d'enfants à 25 et 50 cts. Beau nous veillant pour voiles à 35 cts la verge et le tout en proportion, mais pour de l'argent comptant bien entendu. Une visite est sollicitée.  
Mme J. N. LANDRY,  
Bâtisse de M. Anthime Laporte, 25 av. 96, 1a. Joliette.

**Institutrices demandées**  
Les commissaires d'écoles de St-Michel des Saints ont besoin de deux institutrices pour école élémentaire. Pour plus amples informations, s'adresser à  
M. JÉRÉMIE LAPORTE,  
Secrétaire-Trésorier,  
St-Michel des Saints,  
28 m. 4f Comté de Berthier  
Abonnez-vous à L'ÉTOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

Feuilleton de L'ÉTOILE DU NORD. — No 16.

# ESCLAVAGE

VIII

—Mandala !... Mandala !... Qui l'appelait ? Elle cherchait ses yeux éteints ; le chagrin avait brisé sa mémoire.

Ghella était devant elle ; et, lui prenant les deux mains :

—Me reconnais-tu, Mandala ?

Non, elle ne la reconnaissait pas. Et les deux femmes restèrent un moment immobiles, ayant tous les deux, l'air désespéré. La pauvre esclave, courbée par les années et l'excès de travail, d'en être venue à ne plus se souvenir ; et la jeune, au cœur toujours ardent, de ne pouvoir oublier.

—Mandala, veux-tu que je te décharge ? Tu viendras avec moi, au pays.

La vieille reine ne répondait pas. Ses yeux n'exprimaient qu'une sorte de tristesse morne et sans plainte.

Alors Ghella reprit :

—Toi, tu as donc tout oublié ? Moi, le souvenir du pays me fait vivre. Je veux revoir Milo... Tu sais, Milo... ton fils ?

La vieille esclave tressaillit.

Où, elle se souvenait d'avoir eu un enfant, un fils. Ce souvenir l'attendrissait encore ; mais c'était le seul. Le regret la reprenait chaque matin, au réveil, lorsque le sommeil de la nuit l'avait un peu reposée.

Alors, tout à coup, ses traits se contractaient dans une grimace bizarre, qui faisait rire le maître. Mandala pleurait ; les larmes descendaient sur ses joues blêmes de vieille femme, en suivant les rides. Et puis, c'était fini. On la remettait au travail, et la fatigue extrême, de nouveau emportait sa mémoire.

Où, elle se souvenait encore d'avoir eu un fils ; mais cela s'oubliait comme le reste. Les années passeraient là-dessus, comme des couches de terre, entassées lentement sur un sépulchre.

—Viens... viens... répétait Ghella.

Elle l'écoutait, toujours de son même air d'accablement ; puis elle eut un geste d'amère indifférence. —Le pays là-bas... Je ne sais plus...

L'ombre de mémoire qui, un instant, lui avait traversé l'esprit, s'éteint enfuie.

Elle ne jetait plus que des regards craintifs du côté où le maître allait reparaitre. Et puis, tout à coup, elle chancela, s'affaissant sous le poids de la charge, et elle restait là, hébétée, avec le souffle court d'un animal qui souffre. Son pauvre corps épuisé demeurait abattu sur le sol.

Quelle misère et quelle pitié ! Elle était là, avec un lambeau d'étoffe tombant à mi-jambes ; les épaules et le dos étaient nus, d'une nudité saignante et douloureuse de martyre. Par endroits, les os trouaient la peau ; sur les bras, sur les côtes, de minces zébrures rouges marquaient les cinglements du fouet, imprimés tout vifs sur la peau noire. La jambe droite montrait une déchirure mal fermée, ouverte, chaque matin, lorsque l'esclave se remettait au travail. Des pieds à la tête elle n'était qu'une plaie.

Oh ! l'affreuse chose que ce massacre de la vieillesse, que cette cruauté de l'homme sauvage, écrasant les vieilles femmes affaiblies, leur demandant un travail surhumain, jusqu'à leur dernier souffle ! Que c'est triste de voir tant de faiblesse râlant sous le joug de tant de cruauté.

—Adieu ! fit Ghella d'une voix pleine de larmes, adieu, je vais partir.

La vieille femme regardait toujours du côté où le maître allait revenir. On entendait de nouveau les éclats de sa voix, et les cris gutturaux avec lesquels il aiguillonnait les travailleuses.

—Le voilà, balbutia, tremblante, l'esclave tombée.

Vainement elle essayait de se redresser. Ghella s'était enfuie, et demeurait cachée derrière un buisson. Le visage de Mandala s'était comme convulsé ; il avait pris une telle expression de douleur suprême que Ghella, oubliant le danger d'être reprise, restait-là, à genoux, derrière les lantiques. Elle regardait entre les feuilles et joignait les mains.

Le maître était tout proche. Est-ce que cette vieille serait finie pour le service ?... Eh bien ! il n'y avait plus qu'à la tuer d'un coup de barre ou à la chasser dans les bois.

Mandala soulevait lentement ses paupières ; et, sur ses lèvres expirantes, la parole s'éteignait.

—Debout ! vocifère le maître.

Il faisait claquer son fouet au-dessus de la vieille reine ; mais, elle, suppliante, balbutia enfin dans un suprême effort : —Ne frappe pas, maître ; je t'en prie. Ne frappe pas... Je ne puis plus marcher.

Il donna un violent coup de fouet sur les épaules déjà meurtries. La martyre ne bougea pas ; elle dit doucement, la voix éteinte : —Pourquoi me frapper ?... Je vais mourir...

Il écuma de colère ; c'était une perte, pour lui, que la mort de cette femme. Allons donc ! qu'est-ce qu'elle disait là, cet esclave abattu ? Est-ce qu'on meurt quand on n'a pas été malade ? Un mensonge, sans doute, pour faire alléger son fardeau.

Il frappait, à coups redoublés, comme frappent les charretiers d'Europe sur le cheval tombé ; et, comme le cheval, Mandala, sous l'excès de la douleur, poussa un cri d'atroce souffrance, et puis, brusquement, elle se redressa.

Ce n'était pas encore la fin, Hélas ! la mort n'avait pas encore pitié de son martyre, et ne venait pas y mettre un terme.

Le maître eut un ricanement ; il savait bien que le fouet est souverain pour redonner de la vigueur. Et, triomphant, il regardait de nouveau l'esclave noire, qui avait repris sa marche. Elle s'en allait, un peu plus courbée. Oh ! très fatiguée, oui, vraiment, mais sans révolte, tout à fait idiote maintenant, et comme frappée de stupeur.

Combien de mois, combien d'années vivrait elle courbée sous le joug, la pauvre reine, capturée par les méfaits et devenue esclave ? Irrait-elle encore de maître en maître ? Elle en était au troisième depuis la vente au Caire ; et, chaque fois, sa valeur diminuait avec son usure.

Ghella s'enfuyait épouvantée, folle de la terreur d'être reprise. Oui, voilà le sort des captives en Afrique. Jeunes et belles, on les entre vivantes ; vieilles et affaiblies, on les charge de fardeaux et on les aiguillonne par les coups.

Ghella marchait, s'éloignant en toute hâte de ce village : un dédale de petites ruelles tortueuses, contournées comme les sentiers d'un labyrinthe. Elle apercevait devant les cases, les nègres très noirs : Nubiens frisés et luisants, au torse nu, à l'attitude superbe. Cette vue la terrifiait. Si elle allait de nouveau être capturée ?

Pendant des jours entiers, elle ne ralentit guère sa course précipitée. A droite, à gauche, des plaines s'étendaient. Parfois, très loin, indiquant la présence d'un village, un chien aboyait. Puis, après la plaine, c'était des bois profonds, de sombres futaies qui montaient, de chaque côté du sentier, comme des murailles de verdure.

Elle marchait ; elle marchait. Et puis, il fallait bien prendre un peu de repos. D'ordinaire, elle s'arrêtait au plus profond des bois, et choisissait l'aube, alors que les chasseurs sont retirés dans les cases. Que c'était doux ce repos, quand toute la forêt dormait encore en répandant mille odeurs de lianes, de vanille et de fleurs tropicales ! Que c'était apaisant, ce repos, lorsque l'eau d'une source bourdonnait doucement au milieu du grand silence, et qu'on entendait distinctement les brindilles tomber des arbres ! Alors, dès qu'elle avait retrouvé un peu de force, elle se levait.

Elle marchait, elle marchait, longuement souvent un fleuve magnifique, qui portait en lui toute la richesse du pays. Elle avait vaguement entendu parler de la longueur de ce Nil immense. Elle le remonterait, et elle arriverait, à force de fatigue et de patience, au pays des Grands-Lacs.

A l'Orient du fleuve, les ondes agitées entouraient d'un cadre d'azur de charmants villages aux jardins frais, d'où s'élevaient des palmiers verts frémissants et des minarets blancs. Les Arabes étaient venus jusque-là. Sur l'autre rive, des rizières immenses alternaient avec des plaines de maïs. Ce blé doré était mûr, et Ghella pouvait apaiser sa faim. Elle marchait, elle marchait.

Pendant six semaines, elle erra dans cette région sauvage et magnifique, qui s'étend de l'Abyssinie au Zanguebar, entre le Nil bleu et le Nil blanc. Ghella y rencontrait des forêts profondes et des vallées étroites, où coulaient des cours d'eau, tributaires du fleuve. Des arbres énormes, jetés à terre par les siècles, lui servaient de ponts ; des lianes gigantesques s'enroulaient sur ces troncs, et les paraient d'une vie nouvelle. Et puis, tout à coup, cette forêt franchie, elle se trouva dans une plaine immense, une plaine désolée, sans ressources et sans

arbres, un véritable désert morne et brûlé.

Elle était accablée de fatigue. Malgré tout son courage, elle n'avait plus la force d'avancer. Si peu nourrie depuis si longtemps, elle était maigre à faire pitié : un fantôme ; elle n'en pouvait plus. Comment franchir ce désert ? Jamais donc elle n'arriverait aux Grands-Lacs ! Elle avait tant marché pourtant !

Elle regardait, devant elle, d'un œil égaré, se demandant avec angoisse si son instinct ne l'avait pas trompée, si elle avait suivi les sentiers, qui devaient la ramener au pays ?

Les sables étincelaient sous le soleil torride ; de grands vautours passaient et repassaient silencieusement dans l'air immobile, et les sauterelles faisaient grand bruit.

Elle se traîna encore quelques heures ; puis, vaincue par l'immense fatigue, elle dut s'arrêter.

[A suivre.]

## La Salsepareille d'AYER.

612 Bédouin St. Joliette, P. Q. J'ai pris un grand nombre de médicaments dans ma vie, mais nul remède ne m'a jamais fait autant de bien que la Salsepareille d'Ayer, laquelle je considère comme le meilleur remède au sang qui existe au monde. E. W. Walzer

Elle en a Cuéri d'Autres, Elle vous Cuérira.

### Marché de Joliette.

Samedi, 23 Mai 1896

GRAINS.	
Avoine par minot.....	0 35 0 37
Orge par 50 lbs.....	0 60 0 73
Blé par minot.....	0 00 0 00
Pois par minot.....	0 85 0 90
Sarrasin 50 lbs.....	0 55 0 60
Blé d'Inde par minot.....	0 50 0 60
Graine de mil do.....	1 75 2 00
Graine de trèfle par lbs.....	0 08 0 10
Graine de trèfle blanc.....	0 12 0 15

VIANDES	
Lard par 100 lbs.....	6 00 6 50
Lard frais par lbs.....	0 08 0 10
Lard salé do.....	10 00 11 00
Beuf par lbs.....	0 05 0 08
Mouton par lbs.....	0 06 0 08
Agneau par quartier.....	0 50 0 70
Veau do do.....	0 60 0 75

VOLAILLES ET GIBIERS	
Poules par couple.....	0 60 0 75
Poulets do.....	0 00 0 00
Dinde do.....	1 40 1 50
Oies do.....	0 00 0 00
Pardrix do.....	0 00 0 00

LEGUMES ET FRUITS.	
Patates (2 minots).....	0 35 0 40
Navets par minot.....	0 25 0 30
Carotte do.....	0 25 0 30
Oignons par minot.....	0 75 0 80
do par tresse.....	0 10 0 12
Ail par tresse.....	0 12 0 15
Fèves par minot.....	1 00 1 25
Choux (la pomme).....	0 05 0 08
Noix par minot.....	0 00 0 00
Pommes par minot.....	0 00 0 00

LAITERIE ET DIVERS.	
Bœuf frais par lbs.....	0 12 0 15
do salé do.....	0 10 0 12
Œufs par douzaine.....	0 09 0 10
Smindoux par lbs.....	0 10 0 12
Sucre par lbs.....	0 07 0 08
Sirop d'érable par gallon.....	0 65 0 70
Miel par livre.....	0 13 0 15
Laine par livre.....	0 40 0 50
Laine encheveaux par lb.....	0 60 0 65
Savon.....	0 05 0 06
Peaux par livre.....	0 02 0 03
Foin par cent bottes.....	8 00 8 50
Foin par botte.....	0 10 0 12
Paille par botte.....	0 06 0 08
Étoffe la verge.....	0 50 0 60

JOSEPH LEDUC, Clerc du Marché.

### Au Public

M. J. Bte Sansregret, tailleur, annonce qu'il continuera, comme par le passé, à servir ses pratiques à l'atelier de l'Ecole Industrielle de Joliette.

M. J. Bte Sansregret, justement renommé par l'élégance, et le goût de ses ouvrages, la perfection de sa coupe, confectionne les habits de tous genres, même ceux des jeunes enfants, et il apporte un soin tout spécial aux soutanes.

Les prix très modérés défient toute compétition et l'ouvrage est garanti. Une visite à M. Sansregret vous donnera pleine satisfaction. Allez donc le voir soit à son atelier, soit à sa maison de pension, chez M. Alfred Lavigne, à quelques pas de l'Ecole. 16av. 8v

### Wanted—An Idea

Who can think of some thing to present? Protect your ideas; they may bring you wealth. Write JOHN WEDDERBURN & CO., Patent Attorneys, Washington, D. C. for their 60 page book and see our wonderful inventions.



L'Expérience d'un Curé Canadien.

SAINT PAUL, QUE., CAN., Fév. 10, 1890. Il me fait plaisir de témoigner de l'excellence du Tonic Nerveux du Père Koenig. Souffrant depuis longtemps de débilité nerveuse due à la dyspepsie, je suis certain, qu'il s'opéra en moi un grand changement depuis que je prends votre remède, mes nerfs sont mieux et sans cesse disparaissent promptement; les résultats probables ont été obtenus par beaucoup de mes confrères. Je le considère entièrement efficace et propre à guérir toutes maladies nerveuses et autres qui en dépendent. J. E. LAFLECHÉ, Curé.

Le Rév. J. Marceau écrit de Wallagrass, Maine, mars, 1893. Le Tonic Nerveux du Père Koenig a été recommandé par moi et a guéri la danse de Saint Guy et l'Épilepsie.

GRATIS Un Livre Précieux sur les Maladies Nerveuses et une bouteille d'échantillon, à n'importe quelle adresse. Les malades Nerveux recevront cette médecine gratis. Ce remède a été préparé par le Rév. Père Koenig, de Fort Wayne, Ind., depuis 1876 et est maintenant préparé sous sa direction par la KOENIG MED. CO., Chicago, Ill. Chez tous Pharmaciens, n° 31 la bouteille ou 6 pour \$5.00.

AGENTS : E. McGale, 2123, rue Notre-Dame, Montréal. Laroche & Cie, Québec.

ÉTABLIE EN 1846

La Fonderie de Joliette, JOLIETTE, P. Q.

DU NOUVEAU POUR 1895

Cette manufacture offre en vente un grand nombre de

Moulins à Batre pour deux chevaux.

Moulins qui vanne à un cheval.

Hache Paille No 12 à la main ou avec deux chevaux.

Hache Paille No 9 à la main ou avec un cheval.

Hache Legumes.

Charrués en acier et en fonte.

9mai 1a

### DEPOT A JOLIETTE



NOUS CONSEILLONS

AUX HOTELIERS

ET AUX

Marchands licenciés

D'AVOIR TOUJOURS CETTE

Célèbre Bière

DANS LEUR

MAISON DE COMMERCE.

Elle n'est pas surpassée.

Vous pourrez vous en procurer chez

S. P. CHAMPOUX,

Marchand-Epicier,

Seul agent pour le District de Joliette.

J. B. LAFRENIERE,

PROFESSEUR DE

PIANO, VIOLON, CORNET, CLARINETTE, Etc.

Bureau chez M. Jubinville, en face du Collège, rue St-Charles Borromée, Joliette.

Leçons données à domicile et à bas prix.

## MACHINES A GOUDRE

NOUVELLE-WILLIAMS

La meilleure du monde, à vendre à de bonnes conditions. Machines Nouveau Raymond, Daves et Harney, à vendre à très bas prix. Réparations aux vieilles machines. Toujours en mains un assortiment complet d'huile, aiguilles, etc., etc., et tout ce qui appartient aux machines à coudre en général.

PIANOS FEATHERSTON EVANS BROS, KARN DE PREMIER CHOIX.

ORGUES THOMAS et DOHERTY, les styles les plus variés.

Le tout à condition libérale.



M. ROBITAILLE est aussi agent de voitures d'une des meilleures manufactures d'Ontario. Ceux qui auront besoin de voitures, allez voir ses prix et ses conditions.

Une visite est sollicitée.

J. C. ROBITAILLE,

Seul magasin de ce genre à Joliette.

JOLIETTE, P. Q.

## VOUS QUI ÊTES CHAUVES

Vous dont les cheveux, autrefois NOIRS ou BLONDS, sont devenus prématurément gris, lisez attentivement les témoignages importants qui suivent.

TÉMOIGNAGE DE O. N. FRÉCHETTE, ECR., L. ROBITAILLE, ECR., Pharmacien.

Permettez-moi de vous offrir mes félicitations au sujet de votre excellente préparation, le RESTAURATEUR DE ROUSON, dont j'ai eu occasion d'apprécier les effets tout à fait merveilleux. Sur la recommandation d'une personne qui s'en servait, je me procurai une bouteille de ce Restaurateur, pour voir s'il aurait pour effet d'arrêter la chute de mes cheveux qui tombaient rapidement. J'en avais à peine fait cinq à six applications que mes cheveux cessèrent de tomber. Je recommanderai certainement avec plaisir le RESTAURATEUR DE ROUSON à toutes personnes souffrant du même inconvénient.

Bien à vous, O. N. FRÉCHETTE, Représentant la Maison Ira Gould & Fils, Montréal, 21 Novembre 1890.

TÉMOIGNAGE DE M. LE NOTAIRE U. LIPPÉ, ST-JEAN-DE-MATHA, Représentant du Comité de Joliette au Parlement Fédéral.

On fait usage depuis plusieurs années dans ma famille du RESTAURATEUR DE ROUSON pour la chevelure, et l'on se trouve très bien sous tous rapports de son emploi. Non-seulement ce Restaurateur rend aux cheveux gris leur couleur naturelle, mais il en prévient la chute et favorise leur croissance. Suivant moi le RESTAURATEUR DE ROUSON est la préparation par excellence pour les cheveux.

U. LIPPÉ N.P. St-Jean-de-Matha, 15 Janvier 1886.

TÉMOIGNAGE DE CHARLES TELLIER, ECR., MARCHAND, ST-FÉLIX-DE-VALOIS

Je fais usage, depuis plusieurs années, du RESTAURATEUR DE ROUSON. Cette excellente préparation m'a donné la plus entière satisfaction pour les raisons suivantes :

1. Grâce à son usage, les cheveux recouvrent leur couleur primitive. Ainsi, mes cheveux, blanchis depuis plus de trente ans, sont revenus blonds comme dans le temps de ma première jeunesse.

2. Mes cheveux tombaient depuis longtemps lorsque je commençai l'usage du RESTAURATEUR DE ROUSON. Je n'avais pas encore employé la moitié d'une bouteille qu'ils cessèrent de tomber. Aujourd'hui mes cheveux tiennent mieux que jamais.

3. Ma femme, qui souffrait du même inconvénient (chute de cheveux), a employé le Restaurateur avec un succès tout aussi satisfaisant.

Mon fils, âgé de vingt-quatre ans, après une maladie de plusieurs mois, voit tomber ses cheveux de manière à lui faire croire qu'il allait devenir tout à fait chauve, quand, sur ma recommandation, il se met à faire usage du RESTAURATEUR DE ROUSON, dont l'emploi non-seulement arrête de suite la chute de ses cheveux, mais les fait pousser de nouveau et très vigoureux.

30 En outre de ces qualités ci-dessus mentionnées, le RESTAURATEUR DE ROUSON nettoie la tête d'une manière vraiment admirable. Les peaux sèches disparaissent sans retard.... CHARLES TELLIER.

St-Félix-de-Valois, 19 Mars 1888.

LE RESTAURATEUR DE ROUSON EST EN VENTE PARTOUT

A 50 cts la bouteille.

## PITUTE

Vous qui souffrez, depuis des années peut-être, de cette affection désagréable qui vous rend la vie si pénible, vous croyez probablement que votre maladie est incurable.

Vous n'avez peut-être essayé bien des remèdes, en voyant à bien des médecins, sans soulagement appréciable. Rassurez-vous. Ecoutez une victime de cette maladie si souffrante.

M. L. ROBITAILLE, Pharmacien, "Je crois de mon devoir de vous faire part du bien que j'ai ressenti par l'usage des PILULES ANTIBILIEUSES de Dr NEY."

"J'étais fort souffrant depuis 3 ans. J'étais sujet au mal de cœur, à la PITUTE, je ne ressentais aucun goût pour la nourriture, mes forces allaient s'affaiblissant.... Je m'adressai à plusieurs médecins dont l'un de réputation notable et de plus de 50 ans de pratique. Je pris leurs médicaments pendant plusieurs mois, mais sans effets marquants. Je ne pus parvenir à me faire purger suffisamment et la PITUTE continuait de me faire souffrir."

"Sur votre avis, j'essayai les PILULES de Dr NEY. L'effet fut immédiat. La PITUTE disparut comme par enchantement et je devins un homme nouveau."

"Merci mille fois pour m'avoir fait connaître un médicament aussi précieux."

CUTHBERT JUBINVILLE St-Thomas, 20 juin 1891.

Les Pilules de Dr Ney sont en vente partout à 25 cts la Boîte.

SEUL PROPRIÉTAIRE L. ROBITAILLE, Chimiste JOLIETTE, P. Q.

## VIN STE-EMELIE !

TONIQUE FORTIFIANT STIMULANT.

J. S. AYBRAM, JOLIETTE, P. Q.

Ce vin produit une grande quantité de sang, étant de pur raisin ; il est le sauveur des personnes faibles de sang et de constitution malade.

—En vente chez— MM. R. Stafford, S. P. Champoux, G. Champoux, G. Lafortune, Camille Barrette, Joseph Roy, Joliette.

Abonnez-vous à L'ÉTOILE DU NORD. 50 cts par année seulement.

## L. Z. MAGNAN, MANUFACTURIER DE Biscuits et sucreries

DE TOUTES SORTES EN GROS SEULEMENT JOLIETTE, P. Q.

M. L. Z. Magnan tiendra toujours un assortiment complet de biscuits et de bonbons de toutes sortes, et il sera en état de donner satisfaction à sa clientèle, tant par la modicité de ses prix que par la qualité de sa marchandise.

M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands n'importe quelle quantité de tabac manufacturé de la MANUFACTURE DE JOLIETTE ainsi que du tabac en feuille.

M. Magnan aura toujours en mains, le célèbre Vinaigre de Drouin, Frères & Cie, Québec, qui est reconnu comme le plus pur et le meilleur offert sur le marché canadien. Les meilleurs certificats peuvent être donnés, car l'analyse en a été faite et démontre sa haute qualité.

Essayez-le. 1er Jan. 96 1a

## Dr A. MAGNAN

R. M. M. C. RUE MANSEAU,

Ancienne résidence de G. A. Champagne, Avocat, JOLIETTE.

CONSULTATIONS.—De 9 à 12 hrs A. M., de 2 à 5 hrs P. M. et de 7 à 8 hrs P. M.